

L'argos reprend du service dans le quartier nord

Ancienne annexe de l'Hôtel de Ville et Maison des associations, la structure municipale « L'Argos » a réouvert ses portes le 23 septembre 2024. Dans le cadre de la politique de la Ville, la municipalité a décidé de lui donner une nouvelle destination : faciliter l'accès au droit pour tous et offrir plus de services de proximité aux habitants.

Un nouvel espace ressources

L'Argos sera désormais un espace ressources – annexe des services de la Mairie –, un lieu de rencontres et d'informations qui accueillera et renseignera les habitants sur les grandes thématiques telles que l'orientation, la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite, l'emploi, l'éducation ou encore le logement. En partenariat avec des nombreuses institutions et associations, la structure mettra pleinement au service des habitants son réseau professionnel. L'occasion également pour les Clétiens de s'ouvrir à la culture, d'assister à des ateliers numériques, à des cours de Français ou encore à des actions de prévention santé.

Un service public enrichi, au bénéfice de l'accès au droit pour tous

Avec l'Hôtel de Ville, Le Sémaphore et maintenant l'Argos, l'accès aux dispositifs d'accueil et d'informations se simplifie pour permettre aux citoyens de se renseigner et d'être accompagnés dans leurs démarches administratives et juridiques.

Lutter contre la pauvreté et permettre l'inclusion sociale sont les enjeux majeurs de ce nouveau service public. Cela implique un réseau actif de partenaires. « *De nombreuses personnes éprouvent des difficultés d'accès à leurs droits, en particulier depuis la dématérialisation de la plupart des démarches administratives* » explique le Maire, Philippe Guiguen. « *Forts de ces différents constats, nous avons souhaité mettre l'humain au cœur des services publics en développant de nombreuses actions pour favoriser l'accès au droit et lutter contre le non-recours, parmi lesquelles l'ouverture d'une structure, l'Argos, qui répertorie l'ensemble des partenaires ressources pour aider les habitants à être accompagnés et orientés efficacement.* »

Accompagner vers l'autonomie

Les agents auront pour mission d'accompagner vers l'autonomie, permettant à la personne accueillie d'arbitrer entre plusieurs possibilités et de choisir la solution la plus adaptée en fonction de son contexte. Favoriser l'autonomie, c'est être attentif aux capacités de la personne. C'est aussi les développer, les susciter, donner les moyens de les rendre effectives, permettre aux personnes de s'adapter progressivement aux différents environnements. Le professionnel et la personne accueillie agissent de concert pour déterminer les niveaux d'intervention adaptés. « *Cet engagement pour l'égalité et l'équité se mène nécessairement avec*

*l'implication des habitants et la prise en compte de leurs besoins. **Nous ne sommes assurément pas dans une démarche d'assistantat mais bien dans une volonté d'accompagnement vers l'autonomie**», précise Philippe Guiguen.*

Un lieu de vie convivial

L'autre objectif fixé à l'Argos, au-delà de l'accès aux droits, est de proposer des animations et des services dont les habitants pourraient avoir besoin : animations parents/enfants, projets jeunesse, actions collectives... Cet espace de vie sociale est donc également un point d'ancrage du centre social Le Sémaphore qui souhaite y délocaliser ses actions à destination de tous les publics : petite enfance, enfance, adolescence, familles et seniors. Cet espace a pour ambition de mobiliser les Clétiennes et les Clétiens afin qu'ils créent leurs propres activités, leurs projets et s'impliquent dans ce lieu de vie, dans leur quartier, dans leur Ville.

L'Argos

17, avenue de Villepreux

78340 Les Clayes-sous-Bois

01 30 79 39 40

accueil.argos@lesclayessousbois.fr